



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CESCAU

Séance du 25 novembre 2025

Le 25 novembre 2025, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de CESCAU s'est réuni en mairie, salle Jean Cazaban, sur la convocation de Monsieur le Maire, affichée et transmise par voie électronique le 20 novembre 2025, et sous la présidence de ce dernier.

Présents : M. LAFITTE Hervé, Mme BEAUSSART Nadia, M. MONLAU Alain, M. CARBILLET Gilles, Mme ALLIOD Hélène, Mme ETCHEVESTE Stéphanie, et M. PEREIRA Carlos Manuel.

Absents : Mme DARZACQ Geneviève (a donné procuration à Mme Nadia BEAUSSART), M. BOIRON Cyril (a donné procuration à M. Hervé LAFITTE), Mme LECOMTE Marie-France (a donné procuration à Mme Stéphanie ETCHEVESTE) et M. FERREIRA DE MATOS Carlos.

Secrétaire de séance : Mme Nadia BEAUSSART

Le quorum étant atteint, le Président de séance propose de procéder à l'examen de l'ordre du jour suivant :

- Présentation du projet E-CHO d'Elyse énergy ;

Le conseil municipal débute par la présentation du projet E-CHO d'Elyse Energy, en présence de M. Pénicaud, son Président et de M. Hoyer directeur du projet E-CHO.

L'objectif du projet E-CHO est de produire sur le bassin de Lacq, à travers 3 unités de production, deux types de carburants durables : le e-méthanol pour l'industrie et le transport maritime, et le e-biokérosène pour le transport aérien.

Préalablement à la mise en discussion des affaires portées à l'ordre du jour, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 4 novembre 2025.

QUESTIONS DIVERSES

- PLUi : réception du compte-rendu et des annexes de l'enquête publique. De nombreuses erreurs sont constatées sur les éléments relatifs à Cescau.
- COPIL RPI : la prochaine réunion du groupe de travail sur les statuts du RPI est fixée au 4 décembre 2025.
- Vœux 2026 : la cérémonie aura lieu le dimanche 18 janvier 2026 à 11h00.
- Illuminations de noël : le sapin sera décoré par les élus le samedi 6 décembre à 9h.
- Voirie : Monsieur le Maire présente 2 devis pour l'entretien des chemins ruraux Sayettes et Larribau, au vue de l'urgence et de la nécessité d'intervenir sur ces chemins sur lesquels rien n'avait été fait depuis de nombreuses années, empruntés par l'activité agricole et les promeneurs. L'entreprise Laffitte pour la fourniture de granulats pour un montant de 2 934 €

HT et l'entreprise Layus qui réalisera les travaux pour un montant de 7 300 € HT. Le conseil municipal valide les devis qui sont signés par Monsieur le Maire.

- Local attenant salle des associations : projet d'installation d'un commerce à l'étude, cependant le système d'assainissement non collectif actuel doit être remplacé car non conforme. Un bureau d'études sera mandaté prochainement pour définir la filière d'assainissement et l'endroit le plus adapté.
- Fibre : Monsieur Monlau fait part aux membres présents des difficultés de raccordement à la fibre que rencontrent certains administrés en raison d'arbres qui ne sont pas élagués (branches gênant le tirage des câbles).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.

<u>Signature du Maire :</u>	<u>Signature du secrétaire de séance :</u>
-----------------------------	--